

Contre le racisme d'État et les expulsions d'étrangers, abrogation des lois anti-immigrés. Fermeture des centres de rétention. Régularisation des Sans-Papiers

Mises en place par les gouvernements de droite, mais aussi de gauche, de multiples lois racistes et xénophobes ont vu le jour depuis 20 ans. Depuis 2007, les conditions de vie des étranger-e-s sur le sol français se sont très fortement dégradées et les lois sarkozyennes ont donné aux préfets tout pouvoir de ne pas délivrer, ou de ne pas renouveler, les titres de séjour.

La dernière en date, dite "loi Besson" (juin 2011), a encore durci le droit au séjour, en instituant, par exemple, que des Étrangers gravement malades (atteints entre autres du sida, d'un cancer ou d'une hépatite) se voient refuser une carte de séjour dès lors que le traitement contre leur pathologie existe dans leur pays d'origine.

Parallèlement, quand 50 000 demandeurs d'asile ont sollicité la protection de l'État français en 2010, 75 % d'entre eux n'ont été pris en charge par aucune structure d'accueil, et seulement 30 % auront obtenu finalement le statut de Réfugiés...

Guéant, super-préfet de l'Intérieur, ne se prive pas de le répéter : les objectifs d'expulsion annuels doivent sans cesse augmenter. Passé à 30000, chiffre officiel des expulsions "réalisées" en Métropole en 2010, - auquel s'ajoutent les 32000 expulsions jamais commentées des DOM-TOM (dont 26000 rien que pour Mayotte) ! – ce chiffre aurait explosé en 2011 avec un record de 33000. Le leitmotiv qui revient de manière obsessionnelle dans le discours du "Chef", c'est que son rôle est de frapper toujours plus fort contre les Étrangers, qu'il faut fermer les frontières, empêcher les migrants (même ceux qui ont fui récemment la Tunisie, l'Égypte, la Libye, la Somalie...) d'entrer en France, ne serait-ce que provisoirement, pour y trouver refuge. Expulser et interdire, voilà les maîtres-mots.

Derrière cette obsession, justifiée par une prétendue "défense de l'identité française", qui serait donc menacée, il s'agit de s'attaquer à l'immigration légale : que ce soit pour le travail ou pour le regroupement familial, le chiffre des régularisations doit apparaître comme exorbitant (alors qu'il est stabilisé depuis longtemps) et alimenter le fantasme de "l'invasion". L'exemple de l'application de ce principe aux Étudiants étrangers est caricatural : des centaines de diplômés des Grandes Écoles françaises se sont vu refuser une autorisation de travail par les préfetures, alors qu'ils avaient trouvé un contrat d'embauche à la hauteur de leur qualification.

Le message doit s'ancrer dans les consciences : il y a trop d'Étrangers en France, trop de gens qui viennent prendre le travail des Français, voire qui profitent de notre système de protection sociale, et si l'on fait le lien avec les autres propos récents de Guéant sur l'islam ou la délinquance des "Roumains", on comprend que les plus hautes autorités de l'État professent sans aucun état d'âme l'équation étranger = délinquant.

Ce qui est le fond de commerce raciste et xénophobe de l'extrême-droite, en particulier du Front National.

Mais si l'on cherche ainsi à détourner l'attention des citoyens-électeurs des véritables problèmes sociaux que le gouvernement se montre incapable de résoudre (précarité, explosion du chômage, blocage des salaires, inflation des prix, mal-logement), et même qu'il aggrave à travers sa politique de liquidation des services publics, ce culte du rejet de l'Étranger ne suffit pas à masquer une tout autre réalité : les migrants en situation irrégulière, "sans-papiers", sont une population laborieuse à bon marché qui fait les affaires du patronat dans les secteurs-clés du bâtiment, de l'hôtellerie/restauration, du nettoyage, de l'aide à la personne, du gardiennage, du textile.

Les travailleurs sans-papiers qui, par milliers, en région parisienne, ont mené des grèves pour leur régularisation, en 2008 et en 2010, l'ont bien montré : sans eux, les Bouygues, Eiffage, Onet, Accor, Manpower et autres fleurons du patronat français ne pourraient remplir leurs contrats (et leurs poches). Sans cette main-d'œuvre sous-payée, docile, flexible et jusque-là silencieuse, combien il serait difficile de faire tourner les chantiers, quelle pénurie il y aurait dans l'intérim, et donc quel manque à gagner pour les amis du Président du CAC 40 !

D'un côté, la stigmatisation des Étrangers, de l'autre, leur exploitation !

Paradoxe apparent : en réalité, deux faces d'une même politique.

Derrière l'idéologie raciste, l'économie marchande.

Parce que nous voulons l'égalité des droits des travailleurs dans une société fraternelle et solidaire, SUD Éducation a fait, dès sa création, du combat pour le respect des droits fondamentaux des Étrangers (séjour, asile, santé, travail, éducation, logement, protection sociale) son combat.

Avec les Collectifs de Sans-Papiers, avec les associations de défense des droits des Étrangers, dont le RESF, dans le cadre interprofessionnel de Solidaires, et plus largement, dans un cadre intersyndical,

SUD Éducation revendique :

- l'abrogation des lois anti-immigrés, dont le CESEDA
- la protection des mineurs isolés étrangers et des jeunes majeurs scolarisés, l'arrêt de toutes les expulsions et les mêmes droits pour toutes et tous. »
- la fermeture et destruction des Centres de Rétention
- l'arrêt de la stigmatisation des Étrangers, en particulier l'abandon immédiat du statut dérogatoire des Bulgares et des Roumains, citoyens européens
- le droit de vote pour tous les Étrangers
- le retour à une véritable politique de l'asile (avec en particulier la suppression des pays dits "sûrs")
- la régularisation de tous les sans-papiers par la délivrance d'un titre unique de séjour.
- la liberté de circulation et d'installation pour tous et toutes.